

## OFFRE DE THÈSE

### Le paysagisme contemporain : « méta-métier » ou écosystème professionnel identifié ?

**Disciplines :** aménagement de l'espace, urbanisme - géographie - sociologie - anthropologie

**Laboratoire :** ESO (Espaces et Sociétés) UMR 6590 CNRS

**Institut d'accueil :** AGROCAMPUS OUEST - CFR Angers

**École doctorale :** Sociétés, Temps, Territoires (STT), Université Bretagne Loire (UBL)

#### Profil et compétences :

- titulaire d'un diplôme en architecture, en paysage ou en urbanisme, ou d'un Master en aménagement, géographie, anthropologie ou sociologie de l'espace ou des métiers.
- connaissances sur les théories et pratiques du projet de paysage.
- connaissance du milieu professionnel de l'aménagement urbain souhaitée.
- bonne capacité relationnelle, motivation pour la recherche et le travail d'équipe, esprit d'initiative, capacité rédactionnelle.

**Durée :** 36 mois

**Financement :** ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM)

**Encadrement :** Fabienne Joliet, Professeure en géographie culturelle - Elise Geisler, Maître de conférences en sciences et architecture du paysage

#### Modalités de candidature :

- CV
- Lettre de motivation
- Relevés de notes de la dernière année scolaire
- 2 lettres de recommandation

Le dossier de candidature est à envoyer par mail à :

Fabienne Joliet : [fabienne.joliet@agrocampus-ouest.fr](mailto:fabienne.joliet@agrocampus-ouest.fr) (tél. : 02 41 22 54 44)

Elise Geisler : [elise.geisler@agrocampus-ouest.fr](mailto:elise.geisler@agrocampus-ouest.fr) (tél. : 02 41 22 55 86)

La date limite de réception des dossiers est fixée le mercredi 21 juin 2017. Les candidats présélectionnés sur dossier seront avertis par mail le vendredi 23 juin pour un entretien qui aura lieu le vendredi 30 juin à Agrocampus Ouest - CFR Angers.

**Mots-clés :** paysagistes – architectes – urbanistes – analyse et prospective territoriale – conception urbaine – pratiques et cultures professionnelles – formations

### **Description :**

Cette thèse a pour objectif de questionner les (re)positionnement(s) des paysagistes vis-à-vis des architectes et des urbanistes face aux évolutions des métiers de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre et aux enjeux de l'aménagement urbain actuels.

Depuis plusieurs décennies, nous assistons à une évolution et une diversification des modes d'exercices des professionnels de la conception urbaine : architectes (Chadoin, 2007), paysagistes (Donadieu, 2009), urbanistes (Knobloch, 2010). Tous considérés au départ comme des généralistes contribuant « à la fabrication des cadres de vie qualifiés, pour satisfaire la demande sociale supposée, publique et privée » (Donadieu, 2009, p. 155), ils connaissent aujourd'hui une « crise partielle des modèles de division du travail et des responsabilités » (Piron, 2000, p. 11). Cette crise s'exprime en partie à travers une spécialisation professionnelle et une fragmentation des fonctions : étendant leurs activités entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, ces trois groupes professionnels peuvent tous prétendre intervenir sur la production urbaine en tant que gestionnaires, médiateurs, concepteurs, planificateurs, entrepreneurs, animateurs... Ils sont de ce fait souvent amenés à entretenir des rapports complexes et non symétriques (Estienne, 2013).

À ce premier constat s'ajoute la multiplication des acteurs intervenant dans les processus de projet (Tribout, 2015), exigée de plus en plus par la maîtrise d'ouvrage, ainsi que la nécessité pour les concepteurs de l'espace d'acquérir de nouveaux savoirs et savoir-faire liés aux questions environnementales et à la démocratie participative (Montembault et al., 2015). Les limites entre démarches et terrains d'action des architectes, des paysagistes et des urbanistes, semblent au regard de ces évolutions des métiers en partie s'estomper : par exemple, les paysagistes pénètrent de plus en plus « le monde de l'urbanisme et de l'architecture (Blanchon-Caillot, 2007), fait accéléré avec la « diffusion des valeurs de ville durable et de sa densification » (Donadieu, 2009) ; alors que les architectes dépassent de plus en plus les seules missions de maîtrise d'œuvre pour aller vers la maîtrise d'ouvrage, les politiques patrimoniales ou encore la planification urbaine (Évette, 2012).

Selon F. Champy (2011), il y aurait aujourd'hui un risque de « déprofessionnalisation » des architectes et une incapacité pour eux à préciser la nature de leurs compétences face à la concurrence des autres métiers. Qu'en est-il des paysagistes ? Comment font-ils aujourd'hui valoir leurs compétences, leurs valeurs, vis-à-vis des autres métiers de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre ? Comment se positionnent-ils par rapport à ces autres groupes professionnels, et comment sont-ils perçus par ces derniers ? Tendons-nous aujourd'hui vers une hybridation (Davodeau et al., 2013), une métadiscipline de la conception urbaine *via* des modes d'actions ou des enjeux d'aménagement communs (participation, nature en ville, transition énergétique, bien-être, ambiances, etc.) et un terrain d'action commun, l'urbain, ou au contraire, vers une spécialisation des groupes professionnels ?

Pour répondre à ces questionnements, il s'agira de se concentrer pour ces trois groupes sur deux champs de missions qui semblent plus particulièrement les rassembler : l'analyse prospective et territoriale, et la conception urbaine. Dans cette perspective, la manière dont les paysagistes se positionnent vis-à-vis des deux autres groupes professionnels que sont les architectes et les urbanistes sera étudiée à travers :

- leurs formations et référentiels de compétences ;
- leurs pratiques du projet ;
- leurs cultures ou « *habitus* » professionnels
- leurs modalités de relations
- et enfin, leurs modes d'exister institutionnellement (ordres, fédérations, certifications, associations, etc.)<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> À titre d'exemples, pour les paysagistes : International Federation of Landscape Architects (IFLA), Fédération Française des Paysagistes (FFP), Réseau des écoles de paysage françaises soutenues par le ministère de de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM), etc. / Pour les architectes : l'Ordre des Architectes, le réseau

## Bibliographie

Blanchon-Caillet Bernadette, 2007, « Pratiques et compétences paysagistes dans les grands ensembles d'habitation, 1945-1975 », *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales* [en ligne] : <https://strates.revues.org/5723>

Chadoin Olivier, 2007, *Être architecte : Les vertus de l'indétermination. Une sociologie du travail professionnel*, PULIM, coll. « Sociologie et sciences sociales », 383 p.

Champy Florent, 2011, *Nouvelle théorie sociologique des professions*, Paris : PUF, 314p .

Davodeau Hervé, Geisler Elise, Montembault David, Leconte Louise, 2013, « La participation par les architectes et les paysagistes : vers une hybridation des pratiques ? », in S. Ehrmann, I. Estienne et D. Delbaere, *Paysage vs architecture : (in)distinction et (in)discipline*, Cahiers thématiques n° 13, pp. 171-184

Donadieu Pierre, 2009, *Les paysagistes ou les métamorphoses du jardinier*, Actes Sud Nature Paysage – ENSP, 176 p.

Estienne Isabelle, 2013, « Quand architectes et paysagistes travaillent ensemble... », in S. Ehrmann, I. Estienne et D. Delbaere, *Paysage vs architecture : (in)distinction et (in)discipline*, Cahiers thématiques n° 13, pp. 153-170

Évette Thérèse, 2012, *Les métiers de l'architecture en Ile-de-France. Enquête sur la diversité des exercices*, Ordre des architectes, 35 p.

Knobloch Karell, 2009, *L'urbaniste et ses métiers, délimitation d'un champ, légitimité des pratiques*, Thèse en aménagement de l'espace, urbanisme, 465 p.

Léger-Smith Fanny-Anaïs, 2014, *Évolution des pratiques paysagistes face aux enjeux écologiques de la conception urbaine*, Thèse de doctorat en aménagement de l'espace, urbanisme, 286 p.

Montembault D., Davodeau H., Geisler E., Guttinger P., Leconte L., Luginbühl A., Romain F., Toublanc M., 2015, « Une expérimentation d'aménagement participatif à Villandry dans le Val de Loire (37) pour un renouvellement des pratiques paysagistes », in Y. Luginbühl (dir.), *Biodiversité, paysage et cadre de vie. La démocratie en pratique*, Programme Paysage et développement durable, Victoires Éditions, pp. 171-188

Piron Olivier, 2000, « Avant propos – Le secrétariat de Ramau », in RAMAU, *Organisations et compétences de la conception et de la maîtrise d'ouvrage en Europe – Cahiers Ramau 1*, Paris, Éditions de la Villette, p.11-12.

Tribout Silvère, 2015, *Les concepteurs en agence d'architecture, d'urbanisme et de paysage à l'épreuve du développement durable*, Thèse en aménagement de l'espace, urbanisme, 449 p.